



1

PL.4971/4972/4973

Dépôt : M. Jean-Marie Halsdorf

16.07.2002

## MOTION

### La Chambre des Députés

Considérant que l'application de la loi déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation sera du ressort de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines en ce qui concerne les volets relatifs à la fiscalité indirecte,

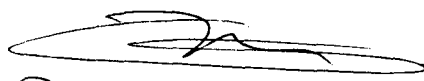
Considérant que notamment la gestion efficace du crédit d'impôt en matière de taxe d'enregistrement dépendra de l'existence des ressources humaines et informatiques adéquates,


Considérant que l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines est d'ores et déjà en mesure d'effectuer la gestion efficace de cet instrument, et constatant que le personnel administratif pouvant être affecté à cette tâche ainsi que les outils informatiques nécessaires pour permettre le suivi des dossiers soumis à l'Administration en cette matière sont disponibles,

Considérant que le Parlement devra être informé de l'utilisation du crédit d'impôt en matière de taxe d'enregistrement, afin de pouvoir lui-même apprécier le bon fonctionnement de ce mécanisme et prendre, le cas échéant, les dispositions adéquates concernant le succès de la mesure,

### Invite le Gouvernement

À soumettre à la Chambre des Députés un rapport sur le nombre et la nature des dossiers traités par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines en matière de crédit d'impôt concernant la taxe d'enregistrement une année après l'entrée en vigueur de la mesure fiscale, et un rapport consolidé après deux ans de fonctionnement de ce mécanisme

  
M. HALSDORF

  
N. HAUPT

  
G. GRAAS

  
L. CLEMENT

